

Recevoir la vérité de médecins parjures ?

Donné par la bouche de Danièle Le 21 Avril 2010.

« Vous savez mes enfants, votre ennemi ne cesse de vous faire dire que je n'existe pas.

Il ne cesse de vous dire sans cesse, et vous l'entendez sans arrêt, que je n'existe pas.

Les médecins vous disent que je n'existe pas et ils vous enseignent la mort éternelle.

Comment voulez vous que des hommes qui ont juré de sauver la vie, de faire tout pour sauver la vie, puissent attenter à la vie de mes petits. Comment voulez vous que ces hommes qui sont parjures puissent vous donner la vérité. Leur Père n'est plus le Dieu Tout Puissant. Leur Père c'est la Mort Eternelle. Et lorsque, ils continuent à signer des avortements. Et lorsqu'ils continuent à proposer des pilules abortives. Et lorsqu'ils. On vous ment. On vous ment. On vous assassine. C'est rempli d'acide et après vous me faites des cancers. Et ils viennent vous travailler toutes jeunes déjà, avec leur cochonnerie pour vous tuer. Ils sont homicides comme Caïn depuis les temps. Ils emmènent les enfants. Ils les offrent à Satan. Au lieu de les prémunir et les protéger pour qu'ils aient la vie. Ils vous conseillent des impuretés énormes et ils vous enseignent à vous auto détruire. Parce que l'ennemi qui rentre en vous n'est pas pour vous construire, mais pour vous démolir. Et vous êtes malheureux. De plus en plus malheureux. De plus en plus, vous vous écœurez et vous êtes là enchainés, et il vous faut oublier, et vous remettez de l'alcool ou de la drogue. Vous n'avez aucune espérance. Mais demandez-moi que je vous fasse vivre. Demandez-moi que je vous unisse au Père éternel. Et que je vous donne sa charité et que je vous donne son amour pour que vous puissiez être ce que vous devez être, mes petits, mes enfants, conçus par l'Esprit de Vérité, de Charité. Demandez au Père, la juste lumière du Saint Esprit. Demandez au Père qu'il vous donne ce qu'il a à vous donner. Demandez au Père la vérité de Jésus Christ.

Aujourd'hui mes petits, je suis là pour vous, et je vous cherche. Et vous ne répondez pas à mes appels parce que vous ne me connaissez pas. Lisez donc les évangiles. Et appelez moi au secours pour que je puisse venir vous aider, vous éclairer de ma juste lumière. Cherchez la vie cherchez l'Esprit. Cherchez la nourriture qui est la votre. Celle que je veux vous donner pour votre bonheur. Ayez courage. Croyez. Croyez à la bonne nouvelle. Allez en paix. Je vous aime. »

Serment d'Hippocrate

Traduction de Littré.

"Je jure par Apollon médecin, par Esculape, Hygie et Panacée, par tous les dieux et toutes les déesses, et je les prends à témoin que, dans la mesure de mes forces et de mes connaissances, je respecterai le serment et l'engagement écrit suivant :

Mon Maître en médecine, je le mettrai au même rang que mes parents. Je partagerai mon avoir avec lui, et s'il le faut je pourvoirai à ses besoins. Je considérerai ses enfants comme mes frères et s'ils veulent étudier la médecine, je la leur enseignerai sans salaire ni engagement. Je transmettrai les préceptes, les explications et les autres parties de l'enseignement à mes enfants, à ceux de mon Maître, aux élèves inscrits et ayant prêté serment suivant la loi médicale, mais à nul autre.

Dans toute la mesure de mes forces et de mes connaissances, je conseillerai aux malades le régime de vie capable de les soulager et j'écarterai d'eux tout ce qui peut leur être contraire ou nuisible. Jamais je ne remettrai du poison, même si on me le demande, et je ne conseillerai pas d'y recourir. Je ne remettrai pas d'ovules abortifs aux femmes.

Je passerai ma vie et j'exercerai mon art dans la pureté et le respect des lois. Je ne taillerai pas les calculeux, mais laisserai cette opération aux praticiens qui s'en occupent. Dans toute maison où je serai appelé, je n'entrerai que pour le bien des malades. Je m'interdirai d'être volontairement une cause de tort ou de corruption, ainsi que toute entreprise voluptueuse à l'égard des femmes ou des hommes, libres ou esclaves. Tout ce que je verrai ou entendrai autour de moi, dans l'exercice de mon art ou hors de mon ministère, et qui ne devra pas être divulgué, je le tairai et le considérerai comme un secret.

Si je respecte mon serment sans jamais l'enfreindre, puissè-je jouir de la vie et de ma profession, et être honoré à jamais parmi les hommes. Mais si je viole et deviens parjure, qu'un sort contraire m'arrive! "

Source (www.chu-rouen.fr/documed/serment.html)